

Droit du travail luxembourgeois : Module III - Santé et sécurité au travail

Referenz: REG010

Kategorien: **VORSCHRIFTEN**

SPRACHE(N):



EN FR DE LU

DAUER:

3 STUNDE(N)

SCHULUNGSEINRICHTUNG :

MAÎTRE ANDREA SABBATINI - AVOCAT À LA COUR

ZIELE

Savoir identifier les obligations et devoirs de l'employeur vis-à-vis de ses salariés.

Personnes concernées: DRH, RRH, gestionnaire, assistant(e) Ressources Humaines.

INHALT

Le harcèlement au travail

-Harcèlement moral

-Harcèlement sexuel

Les services de santé au travail

-Organisation dans les entreprises des services de santé

-Examens médicaux

La sécurité au travail

-Objet et définition de la sécurité au travail

-Obligations de sécurité des employeurs

Obligations de sécurité des salariés

PÄDAGOGIK

Exposés théoriques, illustrations pratiques

ANFORDERUNGEN

Pas de prérequis nécessaires.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise